

COFIDES - L'AUDIT
8 rue Alfred de Vigny
25000 BESANCON

REVISION & FINANCE - COGEFOR
103 avenue Eisenhower
39101 DOLE

**Association
JURALLIANCE**

Siège social : 9 rue Chauvin 39600 ARBOIS
SIREN : 812 297 364

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Association JURALLIANCE

Comptes annuels

Exercice clos le

31/12/2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs les membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association JURALLIANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note n° 1-6 « *Faits significatifs* » de l'annexe des comptes annuels concernant *l'activité exceptionnelle du pôle Protection de l'enfance (ASE)*.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Produits de tarification

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des principes comptables appliqués et la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le rattachement à l'exercice des produits de tarification.

Indemnités de départ en retraite

L'annexe décrit les modalités d'évaluation des engagements au titre des indemnités de départ à la retraite des salariés. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde cette évaluation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Besançon et Dole, le 29 mai 2019

Les Commissaires aux Comptes

COFIDES L'AUDIT

Commissaires aux Comptes

Anne-Céline CARTIER
Associée

**REVISION & FINANCE-
COGEFOR**

Commissaires aux Comptes

Jean-Pascal FICHERE
Associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres Immobilisations incorporelles	106 796	54 048	52 748	21 773
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains	549 754	11 284	538 470	523 351
Constructions	5 443 910	1 557 008	3 886 902	4 113 703
Installations techniques, matériel et outillage	1 127 967	606 200	521 768	539 081
Autres Immobilisations Corporelles	2 582 095	1 411 114	1 170 981	1 206 787
Immobilisations Corporelles en cours	3 840		3 840	240 238
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	1 412 641		1 412 641	962 641
Autres titres immobilisés	2 289		2 289	2 289
Prêts	72 841		72 841	138 402
Autres Immobilisations financières	223 706		223 706	221 586
TOTAL I	11 525 839	3 639 654	7 886 185	7 969 851
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	36 405		36 405	41 712
Autres approvisionnements	25 921		25 921	32 502
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	42 087		42 087	24 820
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	913 851	0	913 851	1 021 866
Autres créances	1 852 383		1 852 383	1 551 506
Valeurs mobilières de placement	705 124		705 124	4 957
Disponibilités	10 461 364		10 461 364	9 993 137
Charges constatées d'avance	30 664		30 664	8 681
TOTAL III	14 067 799	0	14 067 799	12 679 182
Charges à répartir sur plusieurs exercices TOTAL IV	8 939		8 939	9 578
Primes de remboursement des obligations TOTAL V				
Ecart de conversion (actif) TOTAL VI				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	25 602 577	3 639 654	21 962 924	20 658 611

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2018 - DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 857 727	3 129 490
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs	247 738	247 738
Subvention d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	5 363 349	4 779 181
Réserve de compensation	1 105 734	1 113 327
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	3 289 452	3 289 452
Autres réserves	184 348	184 348
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-1 485 642	-1 819 544
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-78 092	-78 092
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	412 945	118 584
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-1 439 777	-1 489 746
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	466 438	767 754
Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)		
Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	173 014	168 734
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement	188 895	188 895
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations	326 144	356 415
Réserves des plus-values nettes d'actif	342 527	322 717
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	12 954 801	11 279 255
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour Risques		27 801
Provisions pour Charges	2 051 436	2 632 220
Fonds Dédiés	754 021	366 524
TOTAL III	2 805 457	3 026 545
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 187 925	1 289 165
Emprunts et dettes financières divers (3)	99 199	110 781
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 455	3 295
Redevables créditeurs		1 376
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 131 615	967 389
Dettes sociales et fiscales	2 902 106	2 570 157
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	745	
Autres dettes (5)	567 258	1 219 170
Produits constatés d'avance	312 361	191 477
TOTAL IV	6 202 665	6 352 810
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	21 962 924	20 658 611

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2018 - COMPTE DE RESULTAT - DETAIL CHARGES

CHARGES	Exercice 2018	Exercice 2017
Charges d'exploitation		
Achats de marchandise	5 752	4 648
variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	171 905	177 213
variation de stock	5 307	6 232
Achats d'autres approvisionnements	38 845	40 434
variation de stock	6 581	1 703
Achats non stockés de matières et fournitures	2 122 946	2 033 756
Services extérieurs et autres	3 817 441	3 767 056
Impôts, taxes et versements assimilés		
- sur rémunérations	973 227	917 685
- autres	88 263	81 428
Charges de personnel		
- salaires et traitements	13 989 022	13 625 841
- charges sociales	5 732 226	5 619 099
Dotations aux amortissements et provisions		
<i>Dotations aux amortissements :</i>		
- des immobilisations	894 478	935 142
- des charges d'exploitation à répartir		
<i>Dotations aux dépréciations et aux provisions :</i>		
- sur actif circulant	183	
- pour risques et charges d'exploitation	161 863	138 359
Autres charges	36 362	131 792
TOTAL I	28 044 403	27 480 390
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	51 396	56 072
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	51 396	56 072
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	93 053	7 817
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	1 500	1 254
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	20 859	25 415
- dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	414 885	262 993
TOTAL III	530 298	297 479
Impôts sur les sociétés	TOTAL IV	28 766
TOTAL DES CHARGES	28 654 863	27 841 586
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	466 438	767 755
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	29 121 300	28 609 341

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2018 - COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

PRODUITS	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	8 288	6 678
Production vendue		
- prestations de services	1 243 542	1 390 763
- divers	1 355 075	1 252 735
Production stockée ou déstockage de production	17 267	10 833
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	22 829 404	22 690 796
Subventions d'exploitations et participations	87 223	154 272
Reprises sur amortissements et provisions	290 214	185 884
Transferts de charges	47 395	13 329
Autres produits	2 484 953	2 450 769
TOTAL I	28 363 362	28 156 059
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières	2 459	
Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes	65 383	99 813
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	67 842	99 813
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	579 228	238 324
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	52 159	75 157
Reprises sur provisions		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du BFR		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	19 806	7 804
- reprises sur provisions réglementées : des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions réglementées	11 515	19 138
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	27 388	13 046
Transferts de charges		
TOTAL III	690 097	353 469
TOTAL DES PRODUITS	29 121 300	28 609 341
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	29 121 300	28 609 341

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1/ PRINCIPES-REGLES ET METHODES COMPTABLES

1-1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

1-2 Généralités sur les règles comptables

Sous réserve des adaptations prévues par le règlement 99-01 du Comité de la réglementation comptable art.2, les associations et les fondations établissent des comptes annuels conformément au plan comptable.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

1-3 Changement de méthode comptable

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

1-4 Autres points

L'Association gère 28 établissements dans le Jura.

1-5 Utilisation du CITS

Au cours de l'exercice 2018, l'Association a bénéficié d'un crédit d'impôt de taxe sur les salaires pour un montant de 370 115 €. Ce crédit a permis de financer des embauches de personnel en vue du développement stratégique de l'Association et d'améliorer la qualité de vie au travail du personnel.

1-6 Faits significatifs

En 2018 l'Association APEI de St Claude a décidé d'abandonner la créance qu'elle détenait sur les établissements dont elle était gestionnaire. Cet abandon a été comptabilisé en produits exceptionnels pour un montant de 370 000 €. De la même façon, l'association Saint Joseph a décidé d'abandonner sa créance qu'elle détenait sur la MECS Saint Joseph pour un montant de 125 020€, comptabilisés en produits exceptionnels. Afin de comprendre les impacts de ces écritures exceptionnelles, un tableau a été ajouté en annexe 3.4. permettant une meilleure lisibilité des comptes des établissements.

Le pôle Protection de l'enfance (ASE) a connu cette année une activité exceptionnelle de plus de 116%, comme l'indique le tableau ci-dessous:

Etablissements	Activité prévisionnelle 2018 (en jours)	Activité réalisée 2018 (en jours)	Suractivité réalisé/BP	DGF manquante lié à la suractivité (en euros)
Prélude Champandré				
PEAD	9 600	10 303	107,3%	31 508
Internat	14 477	17 787	122,9%	445 030
Accueil d'urgence	1 025	1 711	166,9%	92 233
Suivi extérieur		450		60 503
Département extérieur internat	312	389	124,7%	10 353
Extension Lons	1 643	2 049	124,7%	54 290
Extension St Claude	1 643	1 462	89,0% -	32 433
MNA	2 920	2 777	95,1% -	7 972
TOTAL Prélude Champandré (dont PEAD /3)	25 220	30 058	119,2%	651 519
Poligny				
PEAD	4 401	5 721	130,0%	76 336
Internat	7 150	8 741	122,3%	276 023
TOTAL Poligny	11 551	14 462	125,1%	352 359
Mesnay				
Internat	3600	4154	115,4%	86 790
TOTAL Mesnay	3 600	4 154	115,4%	86 790
Capvie				
Internat	2 370,00	3 056,00	128,9%	126 787
PJJ Internat	1 300,00	157,00	12,1% -	211 249
Suivi extérieur	30,00	-	0,0% -	3 050
TOTAL CAPVIE	3 700,00	3 213,00	86,84%	341 086
TOTAL MECS	41 137	48 074	116,88%	1 005 146
ASA	2 259	2417	107,0%	8 058
TOTAL	43 396	50 491	116,35%	1 013 204

A la date du Conseil d'Administration d'arrêts des comptes les comptes, ces informations ont été transmises au Conseil Départemental et une demande a été effectuée pour la prise en compte de cette facturation complémentaire pour un montant d'environ 1 million d'euros.

Cette facturation complémentaire n'a pas été constatée dans les comptes, faute d'accord formel du Conseil Départemental, mais serait susceptible d'avoir un impact significatif sur le réalisé 2018 en cas d'acceptation du financeur.

Par ailleurs le Conseil d'administration de Juralliance a formulé une alerte au Conseil Départemental afin de lui signifier la sous dotation initiale, notamment de la structure Prélude, ainsi que la sur-activité qui met à ce jour les établissements en difficultés financières.

D'autre part, en juillet 2018, un nouveau dispositif a été mis en place afin d'accueillir les Mineurs Non Accompagnés (MNA) suite à l'obtention de financements complémentaires de la Direction départementale de la Protection de l'enfance.

Notons également en 2018, l'absence de taux d'actualisation des dotations globales de financement provenant du Conseil Départemental et de l'absence de taux de modulation de l'ARS en lien avec le report de signature du CPOM 2018-2022.

Et enfin, en décembre 2018, l'Agence Régionale de Santé (ARS) nous a accordé un crédit non reconductible de 728 237 € afin de financer la souscription au capital de la SCIC Alliance. Ces versements impactent directement et uniquement le bilan.

2/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2-1 Actif

2-1-1 Tableau des Immobilisations

Immobilisations	Immobilisations au au 31 Décembre 2017	Acquisitions de l'Exercice 2018	Diminut. Résultant des Sorties Exercice 2018	Immobilisations au au 31 Décembre 2018
Immobilisations incorporelles				
201 Frais d'établissement 203 Frais de recherche et de développement 205 Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim. 206 Droit au bail 208 Autres immobilisations incorporelles	64 135	42 661	0	106 796
Immobilisations corporelles				
211 Terrains	511 939	18 360	0	530 299
212 Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	19 455	0	0	19 455
213 Constructions sur sol propre	3 940 300	15 278	0	3 955 578
214 Constructions sur sol d'autrui	1 355 617	132 714	0	1 488 331
215 Installations, matériel et outillage techniques	999 892	133 920	5 844	1 127 967
218 Autres immobilisations corporelles	2 284 185	325 175	27 264	2 582 095
<i>Dont Matériel de transport (2182)</i>	<i>1 053 490</i>	<i>95 156</i>	<i>17 137</i>	<i>1 131 509</i>
<i>Dont Matériel de bureau (2183)</i>	<i>184 367</i>	<i>105 393</i>	<i>2 429</i>	<i>287 331</i>
231 Immobilisations en cours	240 238	3 840	240 238	3 840
TOTAL GENERAL	9 415 761	671 946	273 346	9 814 361

2-1-2 Evaluation

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

2-1-3 Tableau des amortissements

Amortissements	Amortissements Cumulés au 31 Décembre 2017	Dotations de l'Exercice 2018	Diminut. Résultant des Sorties Exercice 2018	Amortissements Cumulés au 31 Décembre 2018
Amortissements des immobilisations incorporelles				
2801 Frais d'établissement 2803 Frais de recherche et de développement 2805 Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim. 2806 Droit au bail 2808 Autres immobilisations incorporelles	42 362	11 686		54 048
Amortissements des immobilisations corporelles				
2811 Terrains	3 861	1 347	0	5 209
2812 Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	4 182	1 893	0	6 076
2813 Constructions sur sol propre	846 629	250 294	0	1 096 923
2814 Constructions sur sol d'autrui	335 585	124 500	0	460 085
2815 Installations, matériel et outillage techniques	460 812	151 232	5 844	606 200
2818 Autres immobilisations corporelles	1 077 398	353 525	19 809	1 411 114
TOTAL GENERAL	2 770 830	894 478	25 653	3 639 654

2/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2-1 Actif

2-1-4 Méthode d'amortissement

Amortissements	Mode d'amortissement	Durée
Amortissements des immobilisations incorporelles		
2801 Frais d'établissement 2803 Frais de recherche et de développement 2805 Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés 2806 Droit au bail 2808 Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 an à 3 ans
Amortissements des immobilisations corporelles		
2811 Terrains 2812 Agencements et aménagements des terrains 2813 Constructions sur sol propre 2814 Constructions sur sol d'autrui 2815 Installations, matériel et outillage techniques 28181 Agencements, Installations 28182 Matériel de transport 28182 Matériel de bureau et informatique 28184 Mobilier	Linéaire Linéaire Linéaire Linéaire Linéaire Linéaire Linéaire	De 10 à 50 ans De 4 à 10 ans De 5 à 20 ans De 1 à 6 ans De 3 à 10 ans De 5 à 10 ans

2-1-5 Dépréciation

Aucun événement n'a conduit à comptabiliser une provision pour dépréciation d'un élément de l'actif immobilisé.

2-1-6 Crédit-bail

Néant

2-1-7 Immobilisations financières

	Immobilisations au 31 Décembre 2017	Augmentations de l'Exercice 2018	Diminut. Résultat des Sorties de l'Exercice 2018	Immobilisations au 31 Décembre 2018
Immobilisations financières				
261 Participations	25 523	450 000		475 523
267 Créances rattachées à des participations	937 118			937 118
271 Autres titres immobilisés	2 289			2 289
274 Prêts	138 401		65 561	72 840
275 Autres immobilisations financières	221 586	2 420	300	223 706
TOTAL GENERAL	1 324 917	452 420	65 861	1 711 477

Le 17 décembre 2018, notre Association a participé à la création de SCICALLIANCE, société à capital variable, pour un montant de 450 000 €.

2-1-8 Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

La valeur du stock est déterminée selon la méthode FIFO.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production.

2/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2-1 Actif

2-1-9 Créances

Libellé	Montant brut 31/12/2018	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations(25-26)	937 118		937 118
Prêts (274)	72 840		72 840
Autres immobilisations financières (271 à 273, etc)	223 706		223 706
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	913 851	913 851	
Personnel et comptes rattachés (421,)	2 229	2 229	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	151 072	151 072	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	239 871	239 871	
Autres	1 459 211	1 459 211	
Charges constatées d'avance (486)	30 664	30 664	
TOTAL CREANCES	4 030 563	2 796 898	1 233 664

Un montant de 408 960 € porté en "Autres créances" correspond à la trésorerie des établissements non encore transférées sur les nouveaux comptes Juralliance

2-1-10 Produits à recevoir :

Clients	13 948
Organismes sociaux	151 013
Débiteurs créditeurs divers :	436 270
Intérêts à recevoir	

Il s'agit principalement des DGF à recevoir du Conseil Départemental du Jura et des aides à recevoir sur les contrats aidés.

2-1-11 Charges constatées d'avance et charges à répartir :

Charges constatées d'avance - exploitation	30 664
Charges à répartir	8 939

2-1-12 Information sur les placements de trésorerie

Dans le cadre d'une gestion centralisée de trésorerie, faisant l'objet d'une convention de fusion de tous les comptes bancaires détenus auprès de la BANQUE POPULAIRE, des placements sont effectués par la banque en valeurs mobilières de placement.
 Un compte "reflet" est ainsi ouvert, fonctionnant en débit, pour l'acquisition des valeurs mobilières.

Il n'est pas procédé à la comptabilisation des titres détenus par mesure de simplification et afin de ne pas alourdir la présentation du bilan.
 La logique comptable voudrait, en effet, que les titres de placements soient comptabilisés à l'actif et le compte "reflet" au passif.

Les valeurs sont constituées pour l'essentiel de SICAV de trésorerie et de fonds communs de placement pour 204 k€ ainsi que par des obligations souscrites sur 2018 pour 501 k€.

2/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2-2 Passif

2-2-1 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au 31 décembre 2017	Reclassements	Augmentations 2018	Diminutions 2018	Solde au 31 décembre 2018
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droits de reprise	3 129 490		728 237		3 857 727
Fonds associatifs avec droits de reprise	0				0
Dons et Legs	247 738				247 738
Ecart de réévaluation	0				0
Excédents affectés à l'investissement	4 779 181		590 184	6 016	5 363 349
Réserves de compensation	1 113 327			7 594	1 105 733
<i>dont déficits d'exploitation</i>	849 346				849 346
<i>dont charges d'amortissements</i>	217 476			7 594	209 882
Excédents affectés à la ouverture du BFR	3 289 452				3 289 452
Autres réserves	184 348				184 348
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-1 819 544	480 864	134 554	281 516	-1 485 642
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-78 092				-78 092
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	118 585		538 436	244 075	412 946
Dépenses non opposables au tiers financeurs	-1 489 746		52 432	2 463	-1 439 777
Résultat de l'exercice	767 754		466 438	767 754	466 438
Subventions d'investissements	168 734		29 490	25 209	173 015
Provisions réglementées	868 029		22 000	32 462	857 567
<i>dont destinées à la Conv. du Besoin en Fds de Roult</i>	188 895				188 895
<i>dont Renouvellement des Immobilisations</i>	329 346		2 191	32 462	299 075
<i>dont Amortissements Dérogatoires</i>	27 070				27 070
<i>dont Provision spéciale de réévaluation</i>	2 166				2 166
<i>dont Réserves des Plus-Values Nettes d'Actif Immobilisé</i>	309 009		19 809		328 818
<i>dont Réserves des Plus-Values Nettes d'Actif Circulant</i>	11 543				11 543
TOTAL	11 279 254	480 864	2 561 771	1 367 089	12 954 800

2-2-2 Subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont amorties au même rythme que les investissements pour lesquels elles ont été versées.

2-2-3 Tableau des provisions pour risques et charges et fonds dédiés

Prov., dép., fds déd. et rés. compens.	Montants au 31 Décembre 2017	Reclassements	Dotations de l'Exercice 2018	Reprises de l'Exercice 2018	Montants au 31 Décembre 2018
Provisions pour Risques et Charges					
151 - Provisions pour Risques	27 801			27 801	0
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires	2 427 058	-480 864		66 632	1 879 572
155 - Provisions pour impôts	0				0
157 - Provisions pour Charges à Rép sur Plusi Ex	0				0
158 - Autres Provisions pour Charges	205 151		161 864	195 152	171 863
Dépréciations					
29 - Dépréciation des Immobilisations					
39 - Dépréciation des Stocks et En-Cours					
49 - Dépréciation des Comptes de Tiers	357		183	540	0
59 - Dépréciation des Comptes Financiers					
Fonds Dédiés					
194 - Sur Subventions de Fonctionnement	366 524		414 885	27 388	754 021
195 - Sur Dons Manuels Affectés					
197 - Sur Legs et Donations Affectés					
TOTAL GENERAL	3 026 901	-480 864	576 933	317 512	2 805 457

Les fonds dédiés sont composés du crédit d'impôt de taxe sur les salaires non utilisés sur l'exercice et qui financera en 2019 les projets de bien-être au travail des salariés, des actions de communication et de la gestion du patrimoine de l'Association pour 335 502 € et par les crédits non reconductibles alloués fin 2018 et qui seront consommés en 2018 pour 418 520 €.

2/ INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2-2 Passif

Indemnités de départ en retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ont été estimés en tenant compte des dispositions de la Convention Collective.

Pour les salariés dont le départ à la retraite est prévu d'ici 5 ans, les indemnités à verser sont financées par les tarificateurs et sont comptabilisées dans les comptes administratifs.

Pour les autres salariés, les droits virtuels de chaque salarié sont calculés en appliquant à son salaire mensuel le coefficient correspondant au nombre de mois de salaire auquel il aura droit lors de son départ en retraite (supposé intervenir à l'âge de 65 ans), en affectant ce résultat d'un coefficient de probabilité de présence dans le poste lors du départ en retraite, et d'un coefficient issu du rapport ancienneté acquise/ancienneté lors du départ en retraite dont les données sont les suivantes :

- Taux d'évolution des salaires : 0 %
- Taux de charges sociales : 50 %
- Taux d'actualisation : 1,57 %

Le montant de l'engagement s'élève à 1 879 573 € au 31/12/2018.

2-2-5 Etat des dettes

DETTES	Montant brut 31/12/2018	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (161)				
Autres emprunts obligataires (163)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 187 925	147 817	314 284	725 824
Emprunts et dettes financières divers (165...-17)	99 199	14 054	54 204	30 941
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	1 131 615	1 131 615		
Personnel et comptes rattachés (421.)	1 034 411	1 034 411		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	1 812 524	1 812 524		
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	55 171	55 171		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	745	745		
Autres dettes (solde créditeur 409, 41, 45, 46, ...)	567 258	567 258		
Produits constatés d'avance (487)	312 361	312 361		
TOTAL DETTES	6 201 210	5 075 957	368 488	756 765

2-2-6 Charges à payer

-Factures non parvenues	203 191
-Personnel	870 580
-Organismes sociaux	470 483
-Etat	4 874
-Divers	13 845

2-2-7 Produits constatés d'avance

-Produits trop perçus	312 361,19
-----------------------	------------

Il s'agit des amendements Creton versés par le Conseil Départemental au titre de 2018 qui seront déduit de la dotation globale de financement versée par l'Agence Régionale de Santé en 2020

3/ INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3-1 Produits d'exploitation

Ventilation des produits d'exploitation	
Produits de la tarification	22 829 404
Ventes de marchandises	8 288
Prestations de services	1 243 542
Ventes de produits finis	1 355 075
Production stockée	17 267
Subvention d'exploitation (1)	87 223
Aide au poste TH	2 474 457
Reprise provisions	290 214
Divers produits d'exploitation	10 496
Transfert de charges	47 395
Total	28 363 362

(1) dont 118 k€ sur les contrats aidés

3-2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Non cadres	363	
Cadres	58	
TOTAL	421	0

3/ INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3-3 Résultats administratifs et résultats comptables

RESULTAT CONSOLIDE 2018	RESULTAT COMPTABLE CONSOLIDE	Retraitements de consolidation	Résultat comptable selon les comptes administratifs	Provision pour congés payés	Provisions refusées par les Tarificateurs et résultats antérieurs	RESULTAT ADMINISTRATIF	Nombre de places
Vie ASSOCIATIVE	-212 294	-162 073	-50 221				
SIEGE ADMINISTRATIF	-56 237	13 315	-69 552				
SYSTEME D INFORMATION	0		0				
ESAT PRODUCTION ARBOIS	190 855		190 855				
CUISINE CENTRALE ARBOIS	52 010	0	52 010				
ESAT PRODUCTION GRAMANS	79 839		79 839				
ESAT PRODUCTION ST CLAUDE	-41 137		-41 137				
FOYER DES FOUGERES	-23 497	1 804	-25 301	-12 909		-38 210	35
FOYER DES GLYCINES	110 132	-1 962	112 094	-6 812	7 068	112 350	40
ESAT AS ARBOIS	9 174	34 470	-25 296	-19 286		-44 582	137
SAYS ARBOIS	47 273	1 261	46 012	-851		45 161	31
SAYS DOLE	-19 884	732	-20 616	2 632	15 680	-2 304	30
RESIDENCE DU PARC	-84 196	-77 402	-6 794	-4 630		-11 424	43
ESAT AS ST CLAUDE	375 787	-5 372	381 159	3 058		384 218	80
SAYS ST CLAUDE	32 104	-4 682	36 786	-867		35 919	33
MAS LES POMMIERS	-21 244	-46 943	25 699	2 619		28 318	20
FAM SOINS	10 565	699	9 866	8 723		18 589	40
FAM HEBERGEMENT	60 128	4 700	55 428	1 612		57 041	22
FOYER DE VIE HORIZON	25 467	17 579	7 888	9 554	902	18 344	27
IME LE BONLIEU	103 298	24 522	78 776	61 036	-11 619	128 193	84
SESSAD LE BONLIEU	-49 931	-1 221	-48 710	-210		-48 920	21
IME ST CLAUDE	19 478	-208 231	227 699	-17 583	0	210 116	41
SESSAD ST CLAUDE	-45 334	1 485	-46 819	1 144		-45 675	23
DISPOSITIF ASA MNA	8 606		8 606			8 606	16
FOYER ST JOSEPH	-24 862	18 396	-43 258	-2 551		-45 809	112
CAP VIE	-5 133	1 117	-6 250	-3 595		-9 845	13
MECS ACCUEIL ET SOLEIL	-33 395		-33 395	-5 109		-38 504	16
MECS CHEZ NOUS	-41 137	-46 392	5 255	-2 796		2 459	43
TOTAL	466 437	-434 188	900 626	13 179	12 031	764 042	907

3-4 Résultats de l'activité et résultats comptables des établissements selon les comptes administratifs

RESULTAT ECONOMIQUE 2018	RESULTAT COMPTABLE ADMINISTRATIF	Abandon des comptes de liaison des associations fondatrices	Correction d'écritures anciennes	Creton	Amortissement s/ Travaux repris sur réserves	RESULTAT DE L'ACTIVITE
7 Vic ASSOCIATIVE	-50 221					-50 221
14 SIEGE ADMINISTRATIF	-69 552	3 741	7 433			-80 726
10 ESAT PRODUCTION ARBOIS	190 855					190 855
18 CUISINE CENTRALE ARBOIS	52 010					52 010
20 ESAT PRODUCTION CRAMANS	79 839					79 839
55 ESAT PRODUCTION ST CLAUDE	-41 137		-72 919			31 782
12 FOYER DES FOUGERES	-25 301					-25 301
22 FOYER DES GLYCINES	112 094	104 306			-3 961	11 749
19 ESAT AS ARBOIS	-25 296		1 203			-26 499
28 SAVS ARBOIS	46 012					46 012
60 SAVS DOLE	-20 616				-1 880	-18 736
51 RESIDENCE DU PARC	-6 794				-79 382	72 588
56 ESAT AS ST CLAUDE	381 159	370 000			-2 758	13 917
58 SAVS ST CLAUDE	36 786					36 786
15 MAS LES POMMIERS	25 699	150	8 159		-19 071	36 462
23 FAM SOINS	9 866	13 289				-3 423
24 FAM HEBERGEMENT	55 428	80 000			-5 491	-19 080
17 FOYER DE VIE HORIZON	7 888	35 000			-2 390	-24 721
80 IME LE BONLIEU	78 776		862	12 475	-11 276	76 715
81 SESSAD LE BONLIEU	-48 710					-48 710
52 IME ST CLAUDE	227 699			221 147		6 552
53 SESSAD ST CLAUDE	-46 819		-1 494			-45 325
69 DISPOSITIF MNA ASA	8 606					8 606
72 FOYER ST JOSEPH	-43 258	125 020	40 321		-30 530	-178 069
73 CAP VIE	-6 250		2 290			-8 540
70 MECS ACCUEIL ET SOLEIL	-33 395		7 159			-40 554
78 MECS CHEZ NOUS	5 255		-4 027		-2 525	11 807
TOTAL	900 626	731 506	-11 013	233 622	-159 265	105 776

4/ AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés

	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Nantissements	360 453
Autres engagements	
TOTAL	360 453